



COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 04/08/2020

L'État et la Région rénovent les chaussées de la RN184 avec un revêtement à fort taux de recyclage au niveau de Mériel et de Villiers-Adam

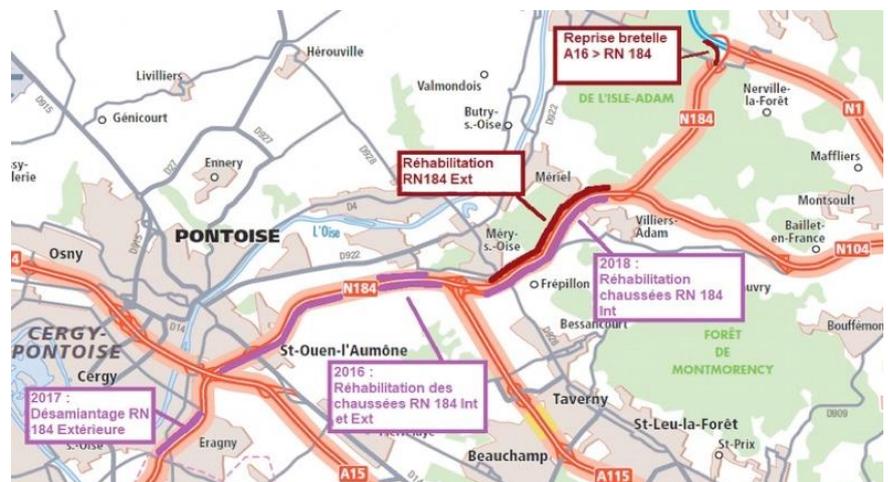
Depuis 2018, les chaussées de plusieurs autoroutes et routes nationales sont rénovées en Île-de-France en utilisant un enrobé composé à 40 % de matériaux recyclés, contre habituellement autour de 10 %. Compte-tenu des progrès accomplis dans cette technique, l'État et la Région ont décidé de tester cette solution innovante sur les autoroutes et routes nationales franciliennes. C'est notamment le cas sur la RN184 au niveau de Mériel et de Villiers-Adam.

Alors que l'enrobé est habituellement composé de 10 % de matériaux recyclés, cette technique innovante et plus respectueuse de l'environnement permet de réutiliser des matériaux pour reconstituer la couche supérieure de la route. Elle réduit la quantité de déchets de démolition de la chaussée et diminue la quantité de matériaux neufs à extraire des carrières. Elle évite ainsi une part importante de circulation d'engins de chantiers et donc de gaz à effets de serre.

Dans le cadre de la **rénovation des chaussées de la RN184 au niveau de Mériel et de Villiers-Adam**, ce revêtement innovant à fort taux de recyclage sera posé en pleine largeur sur une section longue d'environ **1,4 km**, qui supporte un trafic cumulé de **60 000 véhicules par jour**.

Ce chantier est similaire à celui de 2019 dans l'autre sens de circulation sur le même tronçon.

Ces travaux représentent un investissement de **1,3 million d'euros co-financé à parité par l'État et la Région Île-de-France**. Les travaux sur la RN 184 s'inscrivent dans le cadre d'un programme pluriannuel d'amélioration de la RN184 dans le Val d'Oise, représentant un investissement total de près de **4,5 millions d'euros depuis 2016**.



Travaux réalisés — Travaux à réaliser —

1,4 km
de chaussées rénovées
avec revêtement à fort
taux de recyclage

60 000
véhicules / jour
au niveau de la partie
rénovée

40 % de
matériaux
recyclés
dans les agrégats

2 voies de
circulation
traitées

26 jours continus
de travaux
du 3 août matin au 28 août soir

13,8 tonnes
d'enrobés
recyclés

1,3 M€
cofinancés par l'État et la
Région Île-de-France

Les travaux réalisés par la direction des routes d'Île-de-France (DiRIF) de la Direction régionale et interdépartementale de l'équipement et de l'aménagement d'Île-de-France (DRIEA), gestionnaire des autoroutes et routes nationales franciliennes, **commencent le lundi 3 août matin, et doivent se terminer le vendredi 28 août au soir**, sous réserve des conditions météorologiques.

Pour garantir les conditions de sécurité des usagers et des intervenants pendant les travaux, **la circulation du sens extérieur de la RN184 sera basculée sur le sens intérieur, limitant la circulation à une voie dans chaque sens de circulation au lieu de deux voies**. La vitesse sera progressivement limitée à 90km/h puis à 70 km/h (50 km/h au droit des basculements). Les échanges entre l'A115 et la RN184 ne seront pas modifiés. Les bretelles suivantes de la RN184 seront fermées à la circulation : entrée depuis la D1 et sortie vers la D1, sortie vers la D44, sortie vers la D928. Les itinéraires de déviations pour la desserte locale seront indiqués aux usagers, ainsi que sur le site <http://www.sytadin.fr/>. Les poids lourds ne pourront toutefois pas emprunter ces sorties, les traversées de communes étant interdites à ces derniers par arrêtés municipaux.

Un partenariat État / Région Île-de-France pour changer la route par l'innovation et l'expérimentation

Depuis 2017, le partenariat entre l'État et la Région Île-de-France permet d'améliorer la route par l'innovation et l'expérimentation de nouvelles technologies. Ces actions visent à réduire les nuisances sonores, diminuer la consommation de matériaux de carrière et accueillir les futurs véhicules autonomes d'ici à 2024. Elles traduisent une volonté commune pour faire de la route un acteur à part entière de la transition écologique de l'Île-de-France.

Ce travail commun a permis d'équiper plus de 50 kilomètres d'autoroutes et de routes nationales d'un revêtement antibruit. Il a également permis de traiter 70 kilomètres d'autoroutes et de routes nationales avec le même type d'enrobé à fort taux de recyclage que celui posé sur la Francilienne au niveau de Villepinte. Enfin, pour accueillir les futurs véhicules autonomes développés dans le cadre du projet « SAM » piloté par la plateforme automobile (PFA), plus de 11 kilomètres de routes sont mis à niveau.

Ce partenariat correspond pleinement à la volonté de la Région et de l'État de changer la perception de la route par les Franciliens, qui doit contribuer à un meilleur respect de l'environnement. La route peut être une chance d'améliorer leurs conditions de vie et de déplacement, à condition de moderniser le réseau et d'anticiper ses usages de demain.

Rendu possible par le vote de la région d'un plan « anti-bouchons pour changer la route », doté de 250 M€, dont 57 M€ pour financer de telles innovations, ce partenariat illustre les actions innovantes que l'État mène avec les collectivités territoriales, en sa qualité de gestionnaire du réseau routier national non concédé (RRN) en Île-de-France. Ces actions, au service de la transition écologique et énergétique tendent d'une part à généraliser la gestion dynamique du trafic sur les bretelles autoroutières afin de lutter contre la congestion et d'autre part à réaliser des voies dédiées sur les autoroutes pour favoriser le transport collectif de voyageurs et encourager l'évolution des comportements individuels vers une mobilité responsable et plus respectueuse de l'environnement.

Pour en savoir plus sur ce partenariat : <https://bit.ly/3gsSBFu>

Contacts presse :

Préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris
01 82 52 40 25 – pref-presse@paris.gouv.fr
<http://www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france>
 @Prefet75_IDF

Région Île-de-France servicepresse@iledefrance.fr
servicepresse@iledefrance.fr